

Retour sur l'inauguration de la permanence ADAR de Bergues le 27 mai 2015

Dans le but de renforcer son action au profit des besoins et attentes des habitants de la commune, le **C.C.A.S de Bergues** vous propose en collaboration avec **l'ADAR FLANDRE MARITIME**, association d'aide à domicile, la mise en place d'une **permanence régulière tous les mercredis de 8h30 à 12h00 au Foyer Socio Éducatif, Avenue de la Liberté** à Bergues à proximité de chez vous.

Madame Le Maire et Monsieur Fovelle, 1er adjoint en charge du CCAS et le club des aînés ont honorés de leur présence l'inauguration qui s'est tenue le mercredi 27 mai 2015 dans les locaux du CCAS.

Ce fut l'occasion de rencontrer de nombreux représentants de la commune ainsi que ses habitants et de rappeler les missions de l'ADAR FLANDRE MARITIME.

L'ADAR FLANDRE MARITIME propose dans le cadre d'une rencontre individuelle avec une responsable dédiée, une orientation et des conseils personnalisés en répondant directement à vos questions relatives à l'aide à domicile :

- Évaluer vos besoins et attentes.
- Vous accompagner dans votre choix du mode d'intervention (prestataire, mandataire, CESU.....).
- Vous accompagner dans le montage de votre dossier de financement (caisses de retraite, Conseil Départemental, Mutuelles...).
- Mettre en place votre projet personnalisé, élaborer vos plannings et en assurer le suivi.